



## BAREME DES HONORAIRES

### LOCATION

#### Frais de gestion propriétaire :

- Location meublée : 10 % T.T.C. du loyer H. C.
- Location non meublée : 6 % T.T.C. du loyer H.C.

#### Frais d'agence locataire :

- 10 € / m<sup>2</sup> de la surface louée
- Etat des lieux : 3 € / m<sup>2</sup> de la surface louée

\* Honoraires de mise en location applicables aux locataires et aux propriétaires.

\*\* Honoraires de location calculés en fonction de la surface habitable louée (loi Boutin)

### TRANSACTION

#### Frais de transaction :

- *Honoraires à la charge de l'acquéreur :*  
4% T.T.C. du prix de vente T.T.C.\*
- *Honoraires à la charge du vendeur :*  
4% T.T.C. du prix de vente T.T.C.\*

\* Montant minimum des honoraires : 6 000 € T.T.C.

### VIAGER

**Honoraires de vente viagère : 7 % T.T.C. de la vente**

*Appart and Loc SARL*

*www.95bis.com*

*RCS de Lyon : 508 660 693 - Capital : 41 000 euros - N° Intracom : FR13508660693*

*Carte professionnelle n° CPI 6901 2016 000 007 302  
délivrée par la CCI du Rhône le 10/06/2016*

*Garantie financière d'un montant de 110 000 euros <  
délivrée par le Crédit Agricole Loire Haute Loire 94 rue Bergson 42007 Saint Etienne.*

*Assurance Responsabilité Civile Professionnelle Agence Immobilière Gestion et Transaction  
Immobilière délivrée par Axa France IARD 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex*